

Pays et Langues

(Informations spécifiques aux pays et paramètres pour la FDS)

Introduction:

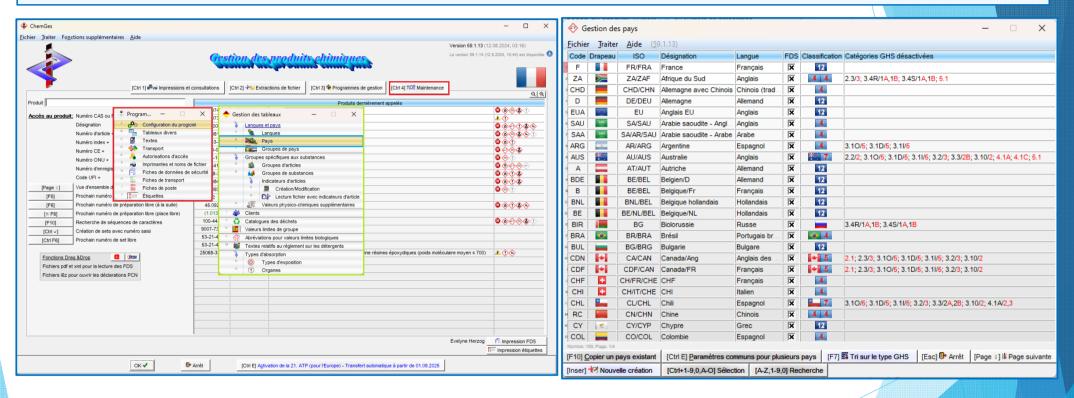
- La législation vous oblige à mettre à disposition une fiche de données de sécurité spécifique au pays, qui
 - correspond aux réglementations du pays, dans lequel vous livrez votre produit
 - et qui est établie dans la / les langue(s) officielle(s) du pays, dans lequel vous livrez votre produit.
- Une FDS n'est donc pas une simple traduction d'une FDS dans une autre langue, mais doit contenir les données législatives obligatoires, qui sont différentes d'un pays à l'autre.
- La création des FDS avec ChemGes est donc réalisée, <u>spécifiquement au pays</u> (et non spécifiquement à la langue), conformément aux exigences législatives, en tenant en compte de la / des *langue(s)* officielle(s) correspondante(s), de la *législation* nationale et des exigences pour la FDS en question et des *listes de substances et des valeurs VME* correspondantes.
- Si vous désirez créer avec ChemGes une FDS pour un pays dans une langue autre que la langue officielle, cela est principalement possible. Nous aimerions pourtant vous signaler que ces documents ne correspondent pas aux exigences législatives. En plus, il est possible que pour certaines phrases et certains paragraphes (par ex: listes de substances nationales, informations spécifiques aux pays), il n'existe pas de traductions dans la langue alternative choisie (car elles ne sont pas nécessaires là-bas et donc pas prévues).
 - <u>Exemple:</u> Si vous désirez créer une FDS pour le Japon en anglais, les textes pour les listes de substances japonaises seront toujours édités en japonais.
- Pour faciliter la création des FDS pour les pays avec plusieurs langues officielles (ex: Canada: anglais et français), vous pouvez, dans ChemGes, attribuer jusqu'à deux langues à un pays et définir l'édition de la FDS dans les deux versions de langue comme un seul document.
- Vous pouvez compléter ChemGes à tout moment et selon vos besoins par d'autres modules de langue pour la FDS. A l'heure actuelle, 37 langues différentes sont disponibles dans ChemGes pour la création des FDS.

Contenu

- 1. Paramètres pour les pays
 - a. Paramètres généraux
 - b. Paramètres pour la fiche de données de sécurité
- 2. Paramètres spécifiques aux pays
- 3. **GHS**
 - a. Classifications officielles (classifications législatives, proposées et classifications minimum)
 - b. Variations de classification (classes/catégories, sommes de quotients)
- 4. Création de nouveaux pays et de nouvelles langues
 - a. Création de nouvelles langues
 - b. Création de nouveaux pays
- 5. Paragraphes et commentaires
 - a. Paragraphes
 - b. Commentaires
- 6. **Données spécifiques aux pays**
 - a. Listes des substances
 - b. Valeurs VME et valeurs limites biologiques
 - c. Autres données
- 7. FDS en deux langues

1. Paramètres pour les pays

Les paramètres pour les pays sont accessibles pour chaque pays créé dans ChemGes avec Ctrl Maintenance - Tableaux divers – Langues et pays - Pays. La colonne Classification dans la grille de vue indique le système GHS utilisé pour le pays en question.



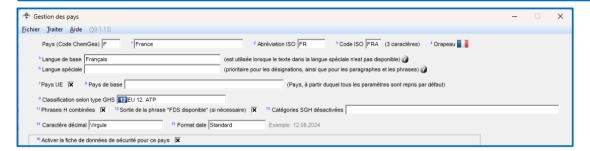
Remarque:

Le paramétrage préalable pour les différents pays a été défini en se basant sur les exigences législatives. Nous vous conseillons donc de ne pas modifier ces paramètres standards.

Si vous effectuez ici des modifications, veuillez tenir compte des répercussions éventuelles sur les FDS ou sur les autres pays.

1. Paramètres pour les pays - a. Paramètres généraux

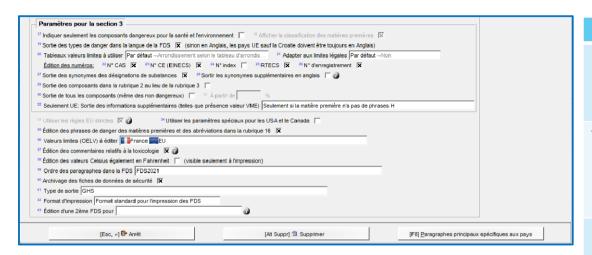
Dans la partie supérieure de la grille, vous trouvez tous les paramètres de base pour le pays choisi. En bas se trouvent les informations relatives aux zones les plus importantes:



Nom de la zone	Fonction
Langue de base	Ici, on peut définir la langue pour le pays.
Langue spéciale	Cette zone permet l'attribution d'une langue alternative. — S'il y a une abbréviation spéciale pour une langue (ex: Français pour le Canada (sigle CDF au lieu de FR)) ou — si vous avez créé vous-même une langue (voir 4. Création de nouveaux pays et de nouvelles langues), vous pouvez saisir ici cette langue alternative. Avec ce paramètre, les désignations de substances, les paragraphes et les commentaires sont édités dans la FDS dans la langue de remplacement (dans la mesure où ils existent dans cette langue).
Pays UE	Si ce point est activé, les directives CLP sont utilisées (comme la sortie des codes de danger en anglais dans la rubrique 2). Ici, vous pouvez paramétrer un pays de base dont les valeurs par défaut doivent être utilisées.
Classification selon type GHS	Ici, on peut définir quel système GHS doit être utilisé (CLP (4ème ATP, 8ème ATP), GHS UNECE (Rév. 03, Rév. 04, Rév. 05, Rév. 06, Rév. 07, Rév 08, Rév 09), OSHA HCS, HPR, réglementations GHS spécifiques aux pays ou classifications propres).
Catégories GHS désactivées	Ici, les critères de classification individuels peuvent être omis pour la sortie dans la FDS du pays correspondant. Les paramètres par défaut correspondent aux règlements GHS des différents pays.
Format date:	Ici, on peut définir le format pour la sortie de la date dans la FDS et l'étiquette (format standard: JJ.MM.AAAA).
Activer la fiche de données de sécurité pour ce pays	Si vous désirez créer des FDS pour un pays, vous devez activer ce point

1. Paramètres pour les pays - b. Paramètres pour la fiche de données de sécurité

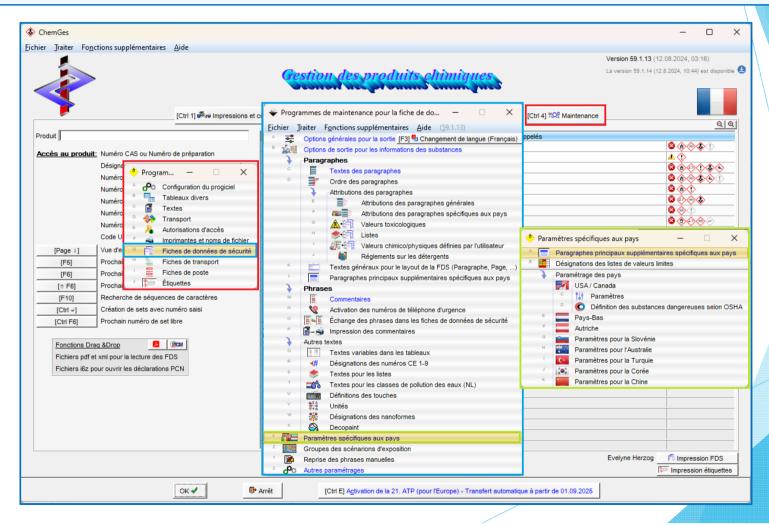
Dans la partie inférieure de la grille, vous trouvez tous les paramètres de base pour le pays choisi. En bas se trouvent les informations relatives aux zones les plus importantes:



Nom de zone	Fonction
Numéros	Avec ce point, vous pouvez définir si les substances doivent être indiquées avec leur numéro CAS, numéro CE (EINECS, ELINCS, NLP), numéro d'Index, numéro RTECS et/ou numéro d'enregistrement d'après REACH.
Tableau valeurs limites à utiliser	Ici, vous pouvez définir les limites pour l'indication du taux de composants dans la rubrique 3 de la FDS. Les tableaux des valeurs limites peuvent être définis sous Ctrl 4 Maintenance - Fiches de données de sécurité - Options - Détermination des limites à utiliser.
Utiliser les règles UE strictes	Ce point est valable pour les pays UE et tous les pays qui ont repris les règlementations UE en droit national. Il concerne les rubriques 1, 3 et 16.
Utiliser les paramètres spéciaux pour les USA et le Canada	Si ce point est activé, les paramètres spéciaux pour les USA et le Canada sont utilisés (Ctrl 4 Maintenance - Fiches de données de sécurité — Options - Paramètres spécifiques aux pays - Paramètres pour les USA / Canada).
Valeurs limites (OELV)	Ici, vous pouvez sélectionner jusqu'à 3 pays pour la sortie des valeurs OELV.
Type de sortie	Ici, vous pouvez sélectionner, séparément pour les matières premières et les mélanges, quelle classification ou quel étiquetage doivent être sortis dans les FDS (CLP, GHS UNECE, DPD/DSD).

2. Paramètres spécifiques aux pays

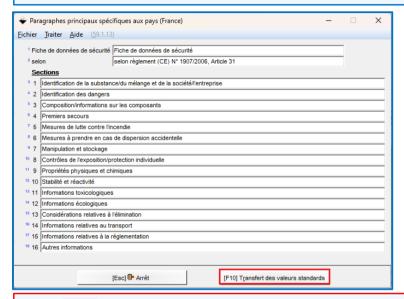
Les paramètres spécifiques aux pays peuvent être accédés avec Ctrl Maintenance - Fiches de données de sécurité — Paramètres spécifiques aux pays.



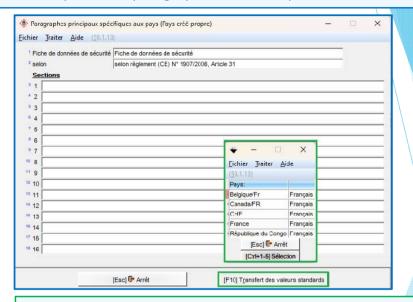
2. Paramètres spécifiques aux pays

Paragraphes principaux supplémentaires spécifiques aux pays

Ici, vous accédez aux paragraphes principaux supplémentaires spécifiques aux pays pour chaque pays créé dans ChemGes et modifier les deux paragraphes principaux dans l'en-tête de la fiche de données de sécurité ainsi que les 16 paragraphes des rubriques en fonction des pays concernés.



Avec F10 Transfert des valeurs standards, vous pouvez en plus transférer automatiquement, selon les réglementations FDS valables du pays concerné, les textes des 16 paragraphes des rubriques dans la langue prédéfinie du pays choisi (grille *Gestion des pays*).



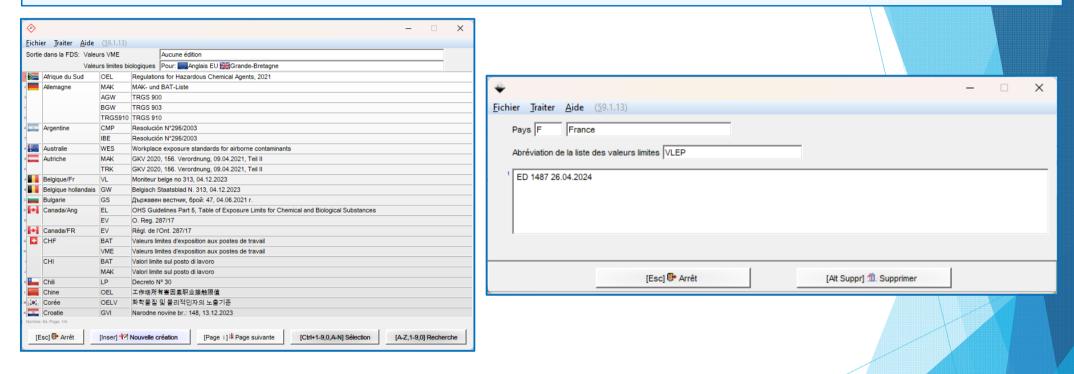
Si vous sélectionnez ici un pays, pour lequel vous avez utilisé un code individuel (grille *Gestion des pays*), vous obtenez, après avoir activé avec F10 Transfert des valeurs standards, une vue d'ensemble de tous les pays, qui se servent de la même langue que vous avez choisi avec le code de pays défini individuellement.

Remarque:

Si vous avez déjà effectué des modifications manuelles, dans la grille *Paragraphes principaux supplémentaires spécifiques aux pays*, veuillez ne plus actionner F10 **Transfert des valeurs standards**, sinon vos modifications manuelles seront écrasées de nouveau par les textes standards.

2. Paramètres spécifiques aux pays Désignations des listes de valeurs limites

Sous ce point de menu, les désignations des listes VME et des valeurs limites biologiques nationales peuvent être gérées et de nouvelles désignations des listes de valeurs limites peuvent être créées.

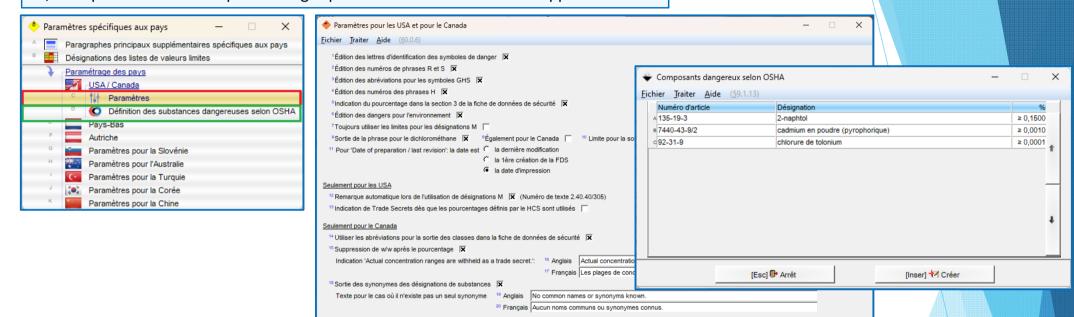


Remarque:

Sous le point **Sortie dans la FDS**, vous pouvez définir, séparément pour les **Valeurs VME** et **Valeurs limites biologiques**, si et pour quels pays une sortie de la désignation complète des règlementations nationales doit être effectuée (paragraphe FDS **8.40.0.19** "Informations relatives à la réglementation" pour les valeurs VME, paragraphe FDS **8.40.0.109** "Informations relatives à la réglementation" pour les valeurs limites biologiques).

2. Paramètres spécifiques aux pays - Paramètres pour les USA / Canada

Ici, vous pouvez réaliser les paramétrages pour les données nationales supplémentaires:



Les options dans la grille pour les USA et le Canada concernent l'édition des informations supplémentaires dans la FDS.

Dans le point de menu **Définition des substances dangereuses selon OSHA**, on peut créer un tableau avec les substances à éditer selon OSHA dans la FDS, mais pas selon les règlements UE. Toutes les substances créées dans ce tableau sont sorties dans tous les cas à partir de la limite saisie dans la rubrique 2 d'une FDS pour les USA. De même, elles apparaissent dans la rubrique 8 à partir de la valeur limite indiquée avec leurs données toxicologiques, si celles-ci existent.

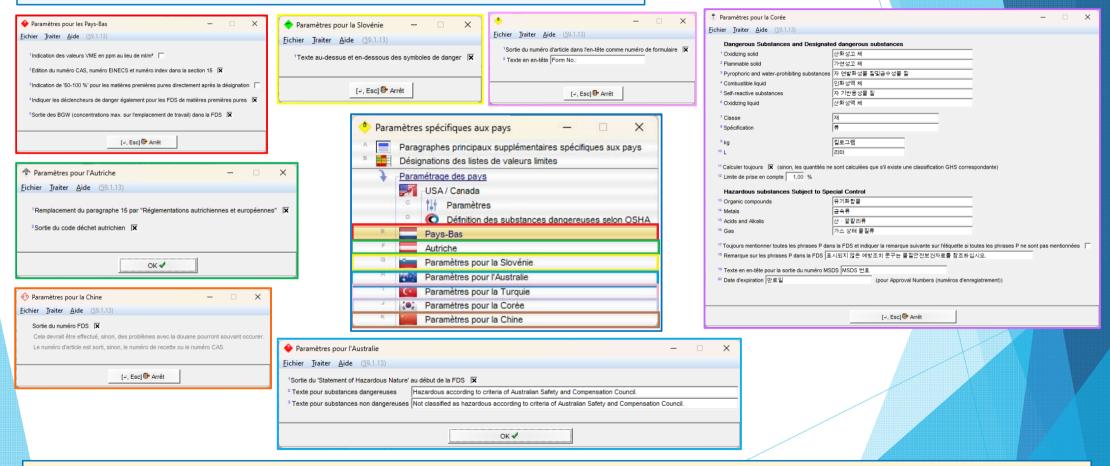
De plus amples informations sur ces grilles se trouvent dans le manuel et l'aide en ligne de ChemGes. Ces documents sont disponibles sur notre site web www.dr-software.com.

[Esc] P Arrêt

2. Paramètres spécifiques aux pays

Paramètres pour les Pays-Bas, l'Autriche, la Chine, la Slovénie, l'Australie, la Turquie et la Corée

Ici, vous pouvez saisir les paramètres pour les données nationales supplémentaires:



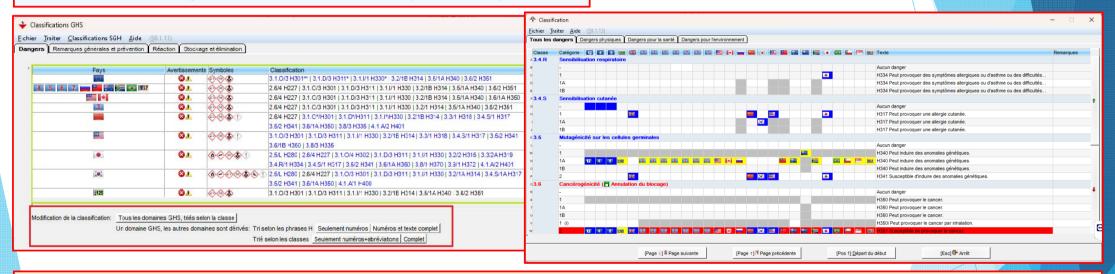
De plus amples informations sur ces grilles se trouvent dans le manuel et l'aide en ligne de ChemGes. Ces documents sont disponibles pour téléchargement gratuit sur notre site web www.dr-software.com.

3. GHS - a. Classifications officielles (classifications législatives, conseillées et minimales)

Les différents pays ont publié leurs propres listes de classification officielles qui sont également déjà disponibles dans ChemGes. Il s'agit pour ces données de classifications législatives, proposées ou classifications minimum, conformément au pays publiant.

La grille *Classifications GHS* (voir image de gauche) montre une grille de vue d'ensemble des classifications selon les différents systèmes GHS (*GHS UNECE/CLP/OSHA HCS/HPR/règlements nationaux* (voir les drapeaux correspondants).

En cliquant dans la ligne pour le système GHS correspondant (*image à gauche*), vous accédez à une autre vue d'ensemble, où vous pouvez voir et modifier la classification de votre substance / préparation (*image à droite*).



Remarque: Via les buttons sous **Modification de la classification** (voir image de gauche), vous pouvez varier l'affichage GHS. D'autres informations sont disponibles dans le manuel et dans l'aide en ligne.

Marquages en couleur utilisés:

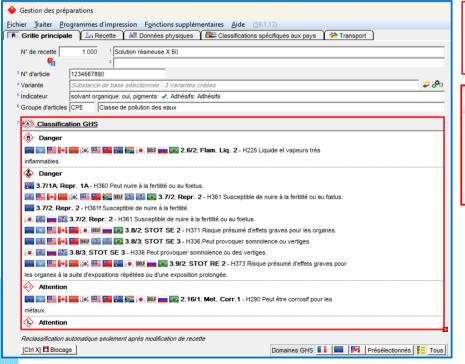
<u>Marquage en bleu</u>: classification officielle <u>Marquage en jaune</u>: classification calculée <u>Marquage en rouge</u>: modification manuelle Marquage en gris: catégorie non-reprise

3. GHS - b. Variations de classification (Classes/Catégories)

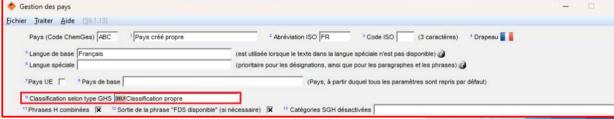
Pour les classifications GHS, il est valable en général:

- 1. Selon le principe du "système modulaire" (GHS building block approach), les pays ne sont pas tenus de reprendre toutes les classes ou catégories GHS en droit national.
- 2. En plus, il existe différentes limites de classification et de prise en compte en fonction des réglementations GHS nationales diverses.
- 3. Les pays peuvent reprendre dans leurs réglementations GHS nationales leurs propres classes de danger, phrases H et P.

Les différences dans les classifications GHS sont indiquées dans les grilles **Gestion matières premières/préparations** (voir exemple ci-dessous), **Classifications GHS** et **Classifications** (voir diaporama précédent).



Vous trouverez le système GHS utilisé pour un pays et les classes ou catégories GHS non-reprises d'un pays sous Ctrl 4 Maintenance - Tableaux divers – Langues et pays - Pays.

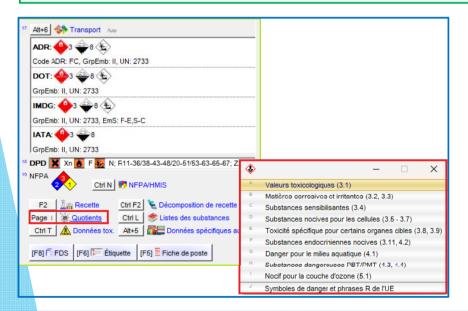


3. GHS - b. Variations de classification (Sommes des quotients)

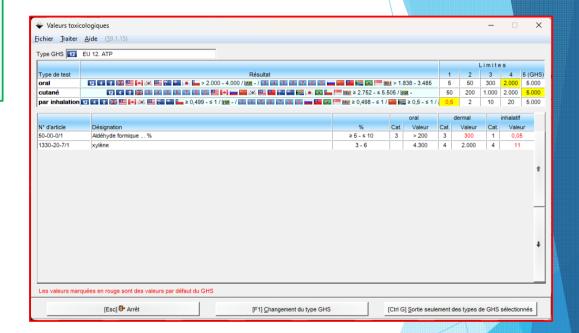
Les sommes de quotients sont calculées à partir de formules selon les données des matières premières disponibles / et ou des limites officielles.

En actionnant Page \(\bullet\) Quotients, vous obtenez une vue d'ensemble de tous les dangers pour la santé et pour l'environnement.

Vous accédez ici à toutes les informations supplémentaires relatives aux dangers pour le mélanges. Les dangers non pertinents sont marqués en gris et ne peuvent pas être sélectionnés.



Exemple: Sommes de quotients pour la classe 3.1.



Remarque:

De plus amples informations sur les sommes de quotients se trouvent dans le document **Quotients**, dans le manuel et dans l'aide en ligne de ChemGes. Celles-ci sont disponibles sur notre site web www.dr-software.com comme téléchargement gratuit.

4. Création de nouveaux pays et de nouvelles langues

a. Créations de nouvelles langues:

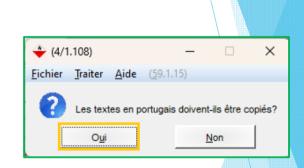
Ctrl 4 Maintenance - Tableaux divers- Langues et pays - Langues - Ins Nouvelle création:

Ici, vous pouvez créer de nouvelles langues et/ou variations de langues (ex: Portugais pour le Brésil, voir les images ci-dessous).

Les langues créées ici peuvent ensuite être attribuées à un pays au moyen des zones Langue de base et Langue spéciale dans la grille Gestion des pays (Ctrl 4 Maintenance - Tableaux divers – Langues et pays - Langues).



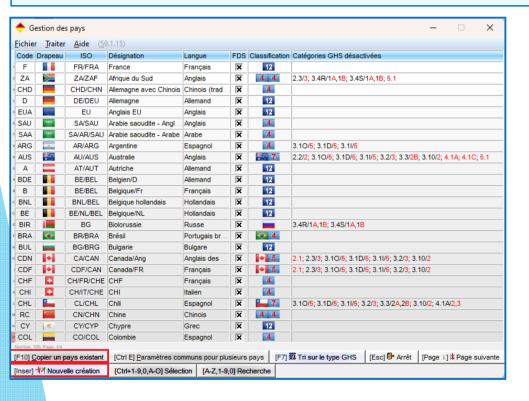


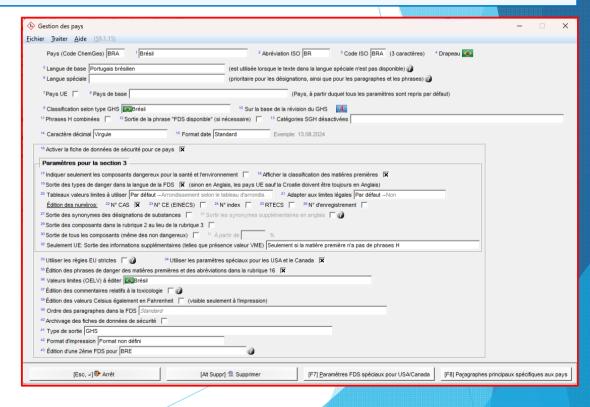


Ctrl 4 Maintenance - Tableaux divers - Langues et pays - Pays

Vous pouvez créer ici de nouveaux pays, en

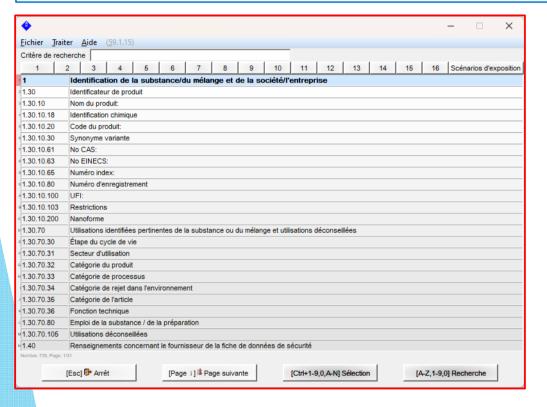
- actionnant Inser Créer et en saisissant manuellement les données nécessaires pour le nouveau pays
- ou en actionnant F10 Copier un pays existant et en reprenant les paramètres d'un pays déjà existant automatiquement pour ce nouveau pays.
 Vous pouvez bien sûr ensuite modifier manuellement les paramètres pour le nouveau pays.



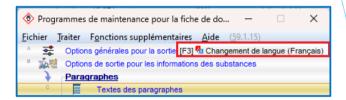


a) Paragraphes - Appel des traductions via programmes de maintenance

Vous pouvez accéder aux paragraphes avec <a>Ctrl <a>Maintenance - Fiches de données de sécurité — Paragraphes — Textes des paragraphes et les gérer ici.



Via le button F3 **Changement de langue** dans la vue d'ensemble des *Programmes de maintenance pour la FDS*, vous pouvez choisir la langue désirée.



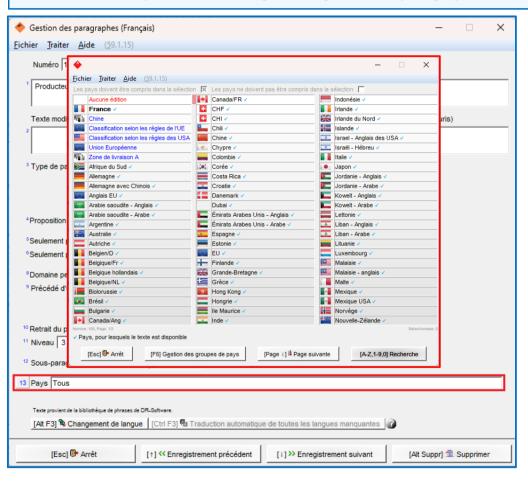
Vous pouvez changer aussi la langue dans la grille de maintenance du paragraphe sélectionné via Alt F3 Changement de langue.



a) Paragraphes - Accès à partir de la grille de la FDS

Alternativement, vous pouvez accéder aux paragraphes également dans la grille de saisie de la FDS:

Positionnez le curseur (cadre rouge) sur le paragraphe desiré et actionnez Alt F12 **Gestion des paragraphes**. ChemGes change ensuite automatiquement dans la grille de gestion du paragraphe sélectionné.



L'édition des paragraphes peut être automatisée à partir de l'attribution de pays.

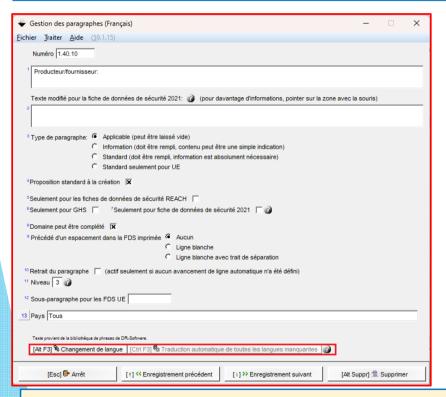
Dans la zone **Pays**, vous pouvez activer la sortie d'un paragraphe

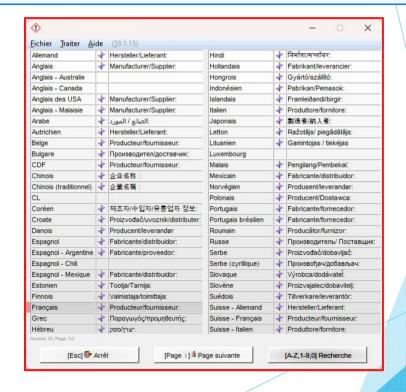
- pour un / plusieurs pays ou groupes de pays (Option Le pays doit être compris dans la sélection)
- Désactiver la sortie d'un paragraphe pour un / plusieurs pays ou groupes de pays (Option Le pays ne doit pas être compris dans la sélection)
- Désactiver la sortie d'un paragraphe pour tous les pays (Option Aucune édition)

a) Paragraphes - Accès aux traductions

Vous pouvez accéder aux traductions avec Alt F3 Changement de langue. Ensuite, vous pouvez cliquer sur la langue désirée et modifier les traductions existantes ou saisir de nouvelles traductions.

<u>Remarque:</u> Vous pouvez aussi compléter ces textes avec la **fonction de traduction automatique** Ctrl F3 via DeepL / Google Translate dans les langues manquantes. Une vidéo de formation détaillée pour la fonction de traduction automatique se trouve sous notre canal YouTube (https://www.youtube.com/watch?v=97K9iVgodRw).

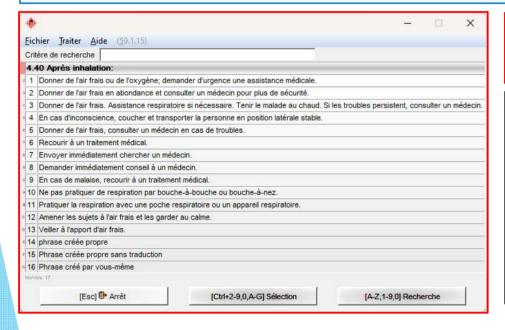




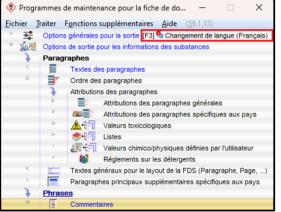
De plus amples informations sur les paragraphes se trouvent dans le document **Paragraphes et commentaires**, dans le manuel et l'aide en ligne de ChemGes sur notre site web <u>www.dr-software.com</u> comme téléchargement gratuit.

b) Commentaires - accès à partir des programmes de maintenance

Vous pouvez accéder aux commentaires avec <a>Ctrl <a>Maintenance - Fiches de données de sécurité — Phrases - Commentaires et les gérer ici. L'exemple ci-dessous montre la vue d'ensemble des phrases pour le paragraphe 4.40 Aprés inhalation.



Via le button F3 **Changement de langue** dans la vue d'ensemble des *Programmes de maintenance pour la FDS,* vous pouvez choisir la langue désirée.



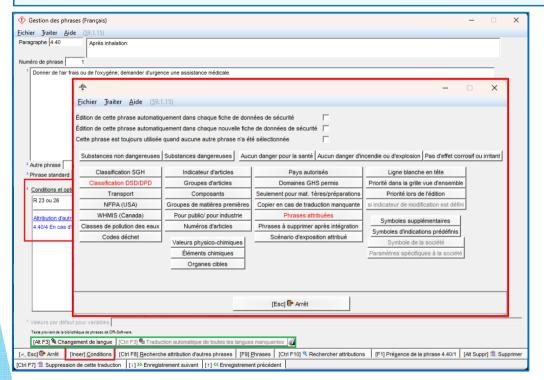
Vous pouvez changer aussi la langue dans la grille de maintenance du paragraphe sélectionné via Alt F3 Changement de langue.

Remarque: Pour les phrases aussi, vous compléter ces textes avec la fonction de traduction automatique Ctrl via DeepL / Google Translate dans les langues manquantes. Une vidéo de formation détaillée pour la fonction de traduction automatique se trouve sous notre canal YouTube (https://www.youtube.com/watch?v=97K9iVgodRw).

b) Commentaires - accès à partir des programmes de maintenance

Alternativement, vous pouvez accéder aux commentaires également dans la grille de saisie de la FDS:

Positionnez le curseur (cadre rouge) sur la phrase desirée et actionnez F2 Gestion des phrases. ChemGes change ensuite automatiquement dans la grille de gestion du commentaire sélectionné.



Avec l'attribution des conditions de sortie, les commentaires peuvent être édités automatiquement.

Les conditions attribuées sont affichées dans la grille *Gestion des phrases* dans la zone *Conditions*.

Avec <u>Inser</u> **Conditions**, vous pouvez modifier les conditions attribuées ou attribuer de nouvelles conditions.

Vous pouvez accéder aux traductions avec Alt F3

Changement de langue. Ensuite, vous pouvez cliquer sur la langue désirée et modifier les traductions existantes ou saisir de nouvelles traductions. Remarque: Vous pouvez compléter les traductions dans les langues manquantes aussi avec la fonction de traduction automatique Ctrl F3 via DeepL/Google Translate. Une vidéo de formation détaillée pour la fonction de traduction automatique se trouve sous notre canal YouTube

(https://www.youtube.com/watch?v=97K9iVgodRw).

Remarque:

De plus amples informations sur les commentaires et les conditions de sortie se trouvent dans le document **Paragraphes et commentaires**, **Commentaires et conditions**, dans le manuel et l'aide en ligne de ChemGes sur notre site web www.dr-software.com comme téléchargement gratuit.

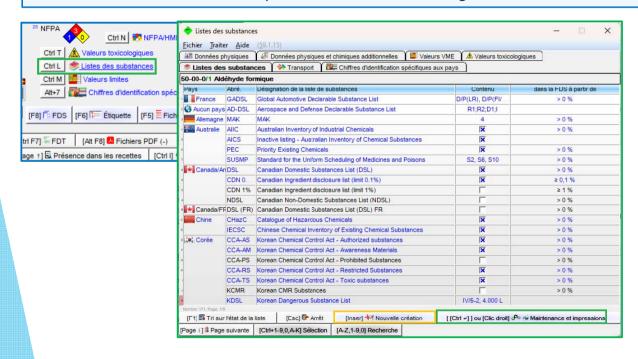
a. Listes des substances

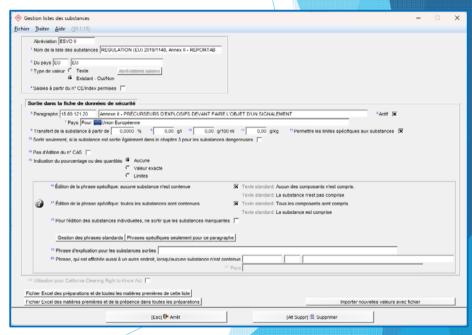
Les données sur les listes nationales des substances et des répertoires des substances spécifiques aux pays sont sorties dans la rubrique 15.

Les saisies pour les listes des substances pour une matière première peuvent être accédées et modifiées avec Alt 5 Listes des substances dans la grille Gestion des matières premières.

La gestion des listes de substances peut être accédée via *Listes de substances* en choisissant la liste de substances désirée avec Strg ou Clic droit. Ensuite, les paramètres pour la liste des substances sélectionnée sont affichés.

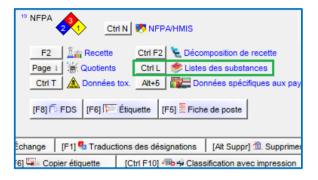
Les nouvelles listes de substances peuvent être créées dans la grille Listes des substances avec [Inser] Créer.

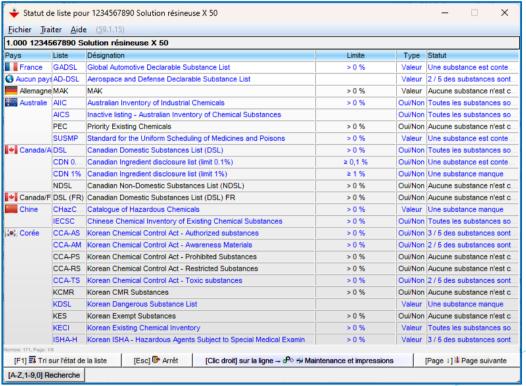




a. Listes des substances

En plus, vous pouvez accéder aussi dans la grille *Gestion des préparations* avec Ctrl L Listes des substances à une vue d'ensemble des entrées pour les composants dans les diverses listes de substances nationales:





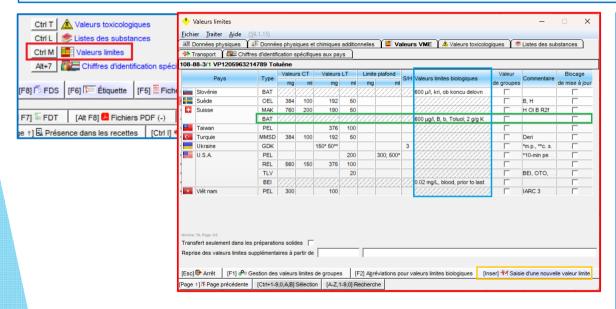
b. Valeurs VME et valeurs limites biologiques

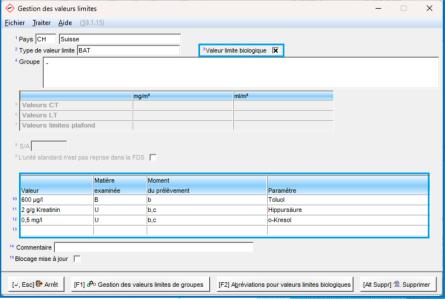
Les données pour les valeurs VME et valeurs limites biologiques nationales sont sorties dans la rubrique 8.

Ces données peuvent être accédées et modifiées dans la grille *Gestion des matières premières* avec Alt S Valeurs VME. Après la sélection d'une entrée, vous obtenez des informations supplémentaires (grille *Gestion des valeurs limites*) sur cette valeur.

S'il s'agit ici d'une valeur limite biologique, cela est affiché dans la vue d'ensemble (grille *Valeurs limites internationales*) et dans la grille *Gestion des valeurs limites* (zone *Valeur limite biologique* activée).

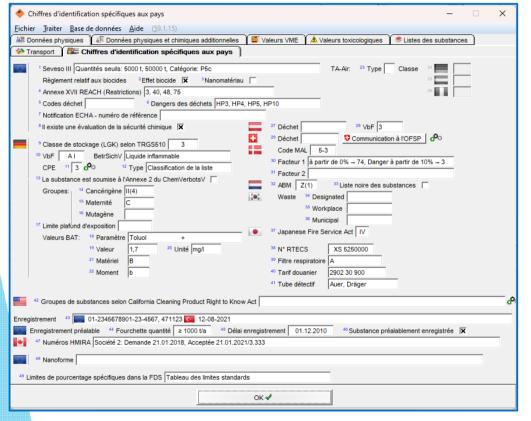
Les nouvelles valeurs peuvent être saisies dans la grille Valeurs limites internationales avec Inser Saisie d'une nouvelle valeur limite.

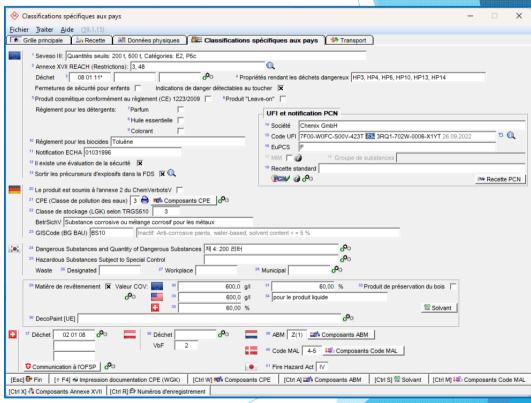




c. Autres données

D'autres données peuvent êtres saisies et gérées dans les grilles *Chiffres d'identification spécifiques aux pays* (*Gestion des matières premières*, Alt 7) et *Classifications spécifiques aux pays* (*Gestion des préparations*).



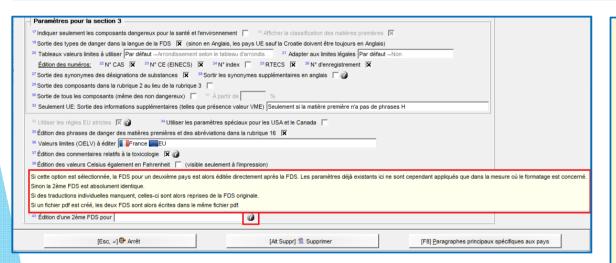


7. FDS en deux langues

Avec ChemGes, vous pouvez aussi créer des FDS en deux langues. L'édition des FDS en deux langues peut être paramétrée dans la zone Édition d'une 2ème FDS pour dans la grille Gestion des pays (voir 1. Gestion des pays – b. Paramètres pour la fiche de données de sécurité).

Édition des FDS:

- Si un pays est saisi dans le point Édition d'une 2ème FDS pour, la FDS du deuxième pays est sortie automatiquement au moment de l'impression du pays principal.
- Pour la sortie comme fichier PDF, les deux FDS sont sauvegardées automatiquement dans un seul fichier.
- Le numérotage des pages pour la deuxième FDS commence dans tous les cas de nouveau avec "1".



Veuillez s.v.p. remarquer les points suivants:

1. En général, la FDS du deuxième pays n'est pas marquée comme créée dans la *Gestion des matières premières / gestion des préparations*, même si son édition a été activée ici (pas d'astérisque à côté du pays dans la vue d'ensemble (F8 FDS), voir *point 5*).

- 2. Les paramètres du pays principal sont repris pour le pays que vous avez sais sous **Édition d'une 2**ème **FDS pour**.
- 3. S'il manque pour ce pays des traductions, les textes en question sont utilisés dans la langue du pays principal. Cela est valable aussi bien pour les phrases que pour les paragraphes et entrées saisies manuellement.
- 4. S'il existe déjà une FDS pour le deuxième pays, les valeurs VME, les valeurs toxicologiques et les textes de transport, qui sont disponibles dans plusieurs langues (principalement ADR) sont repris.
- 5. S'il n'existe pas encore de FDS pour le deuxième pays, les valeurs VME, les valeurs toxicologiques et les textes de transport seront calculés comme au moment de la création d'une nouvelle version de pays de la FDS. Il est possible qu'il y ait alors des divergences avec la FDS du pays principal. Cette procédure est pourtant nécessaire sinon certains textes dans les tableaux ne seraient pas traduits.

D'autres informations sont disponibles dans l'aide en ligne et dans le manuel

@ www.dr-software.com - Downloads